


Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD Résidence du Parc	2 rue René Cassin	560009904	EHPAD						Non



Convention collective majoritaire de travail :

Raison sociale :	EHPAD Résidence du Parc
FINESS ET :	560009904

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

 GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel N-2	Anticipé ou réel N-1 (1)	Exercice N
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	127 501,92 €	123 409,99 €	139 000,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical			
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social			
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (<i>autres que c/6242</i>)			
6242	Transports d'usagers			
625	Déplacements, missions et réceptions	3 317,18 €	4 896,51 €	4 350,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 922,83 €	1 839,38 €	2 700,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	11 095,31 €	12 390,60 €	14 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	195 381,00 €	195 898,89 €	199 000,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	2 160,56 €	0,00 €	1 200,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres			
TOTAL GROUPE I		341 378,80 €	338 435,37 €	360 250,00 €

GRUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N	
621	Personnel extérieur à l'établissement	23 537,92 €	25 501,74 €	26 800,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 620,00 €	10 009,48 €	12 000,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	36 835,94 €	42 030,91 €	39 180,31 €
641	Rémunérations du personnel non médical	1 106 955,42 €	1 283 204,65 €	1 228 472,15 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	444 704,26 €	487 598,64 €	460 369,05 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	16 920,61 €	26 625,60 €	27 554,75 €
648	Autres charges de personnel	6 622,25 €	8 031,54 €	

TOTAL GROUPE II

1 637 196,40 €	1 883 002,56 €	1 794 376,26 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GRUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N	
612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	264 293,40 €	255 234,71 €	259 500,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	2 217,60 €	2 217,60 €	2 300,00 €
615	Entretien et réparations	35 229,80 €	29 397,82 €	40 000,00 €
616	Primes d'assurances	24 815,26 €	23 993,90 €	32 500,00 €
617	Etudes et recherches			
618	Divers	2 718,50 €	4 268,00 €	6 000,00 €
623	Information, publications, relations publiques			500,00 €
627	Services bancaires et assimilés	200,00 €		300,00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	12 052,68 €	11 974,16 €	13 000,00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	358,44 €	361,83 €	600,00 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	6 198,49 €		2 000,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions			
658	Charges diverses de gestion courante	597,04 €	582,52 €	1 000,00 €



CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières	247,23 €		1 000,00 €
----	---------------------	----------	--	------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	10 781,09 €	9 178,40 €	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles	77,40 €	79,01 €	

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	29 380,76 €	36 181,74 €	36 275,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		20 000,00 €	
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)			

TOTAL GROUPE III	389 167,69 €	393 469,69 €	394 975,00 €
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES CHARGES	2 367 742,89 €	2 614 907,62 €	2 549 601,26 €
--------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

EXCEDENT PREVISIONNEL	75 514,45 €	15 733,37 €	0,00 €
------------------------------	--------------------	--------------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	2 443 257,34 €	2 630 640,99 €	2 549 601,26 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Présentation des produits :



GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
732	Produits à la charge de l'Etat			
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
734	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)			
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	681 212,05 €	762 435,01 €	710 542,13 €
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	188 816,18 €	274 216,56 €	228 984,00 €
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'utilisateur	1 399 565,37 €	1 407 418,79 €	1 431 556,00 €
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	62 933,14 €	58 704,36 €	
738	Produits à la charge d'autres financeurs			
TOTAL GROUPE I		2 332 526,74 €	2 502 774,72 €	2 371 082,13 €

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

		Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 72823)	1 583,83 €	1 156,98 €	
70821	Forfaits journaliers			
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	9 673,66 €	10 677,94 €	
75	Autres produits de gestion courante			
603	Variation des stocks (en recettes)			
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	87 921,79 €	111 116,45 €	74 000,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	4 865,23 €	1 051,00 €	
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)			
TOTAL GROUPE II		104 044,51 €	124 002,37 €	74 000,00 €

GRUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
----------	----------------------	------------

76	Produits financiers			
----	---------------------	--	--	--

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 050,00 €		
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	2 890,14 €	988,79 €	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	928,44 €	2 395,11 €	2 400,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	817,51 €	480,00 €	480,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)			

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants			
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)			
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)			
79	Transferts de charges			

TOTAL GROUPE III	6 686,09 €	3 863,90 €	2 880,00 €
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES PRODUITS	2 443 257,34 €	2 630 640,99 €	2 447 962,13 €
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

DEFICIT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	101 639,13 €
-----------------------------	---------------	---------------	---------------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	2 443 257,34 €	2 630 640,99 €	2 549 601,26 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)			
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Synthèse des CRP

FINESS ET	560009904
Raison sociale	EHPAD Résidence du Parc

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	360 250,00 €	2 371 082,13 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 794 376,26 €	74 000,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	394 975,00 €	2 880,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 549 601,26 €	2 447 962,13 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	101 639,13 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 549 601,26 €	2 549 601,26 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE N

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	360 250,00 €	2 371 082,13 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 794 376,26 €	74 000,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	394 975,00 €	2 880,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 549 601,26 €	2 447 962,13 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	101 639,13 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 549 601,26 €	2 549 601,26 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE N

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	101 639,13 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	36 275,00 €	2 400,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)
SOUS-TOTAL 1	36 275,00 €	104 039,13 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	67 764,13 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>2,77%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE N

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	67 764,13 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	6 000,00 €	6 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations (2)	82 352,96 €	5 400,00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	156 117,09 €	11 400,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	144 717,09 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	156 117,09 €	156 117,09 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE N

FRNG estimé au 1er janvier N	258 492,36 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement)	-144 717,09 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre N	113 775,27 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL (3) - EXERCICE N

BFR estimé au 1er janvier N	157 833,73 €
Variation des postes de valeur d'exploitation (+) sur l'exercice	
Variation des postes de dettes d'exploitation (-) sur l'exercice	
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre N	157 833,73 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-144 717,09 €

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

		Comptes	Montant année N
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)			-101 639,13 €
+ Flux internes (charges)			36 275,00 €
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	36 275,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/68748, c/6876	0,00 €
	+ Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	c/689	0,00 €
- Flux internes (produits)			2 400,00 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	2 400,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/78748, c/7876	0,00 €
	- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs affectées (établissements privés)	c/789	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			-67 764,13 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>33 875,00 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>-101 639,13 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	103 966,77 €	69 520,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</u>			
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves (sauf 106)	6 716,65 €	7 467,00 €	5 400,00 €
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables (sauf 139)			
	<u>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 940,00 €	5 320,00 €	6 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<u>Titre 3 : Autres ressources :</u>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	1 092,60 €		
	TOTAL DES RESSOURCES	116 716,02 €	82 307,00 €	11 400,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	144 717,09 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	116 716,02 €	82 307,00 €	156 117,09 €

Emplois		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement			67 764,13 €
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves sans droit de reprise (réduction) (2)			
	<u>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées	5 884,90 €	5 277,65 €	6 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<u>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</u>			
20	Immobilisations incorporelles		324,00 €	19 688,00 €
21	Immobilisations corporelles	65 028,24 €	33 288,19 €	62 664,96 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions	34 845,80 €		850,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	3 832,42 €	157,40 €	490,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	26 350,02 €	33 130,79 €	61 324,96 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<u>Titres 3 : Autres emplois :</u>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	70 913,14 €	38 889,84 €	156 117,09 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	45 802,88 €	43 417,16 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	116 716,02 €	82 307,00 €	156 117,09 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

**Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)**

Biens			Financements		
BIENS	N-2	Réel N-1 (1)	FINANCEMENTS	N-2	Réel N-1 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	11 533,86 €	11 857,86 €	Dotations, apports ou fonds associatifs	125 201,09 €	132 668,09 €
Immobilisations corporelles brutes	798 313,43 €	831 601,62 €	Excédents affectés à l'investissement	128 986,70 €	178 986,70 €
- Terrains			Subventions d'investissement	110 065,56 €	107 670,45 €
- Agencements de terrain	16 496,04 €	16 496,04 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	87 893,17 €	87 893,17 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations		20 000,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	136 555,67 €	136 713,07 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
- Autres immobilisations corporelles	557 368,55 €	590 499,34 €	Emprunts et dettes financières (à plus d'un an)		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépôts et cautionnements reçus	32 624,79 €	32 667,14 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Amortissements des immobilisations corporelles	477 979,00 €	513 983,55 €
			- Agencements de terrain	9 818,00 €	10 912,00 €
			- Constructions	24 661,00 €	31 069,00 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	96 249,97 €	100 119,79 €
			- Autres immobilisations corporelles	347 250,03 €	371 882,76 €
Immobilisations financières			Amortissement des immobilisations incorporelles	11 356,67 €	11 533,86 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
			Dépréciation des immobilisations		
Charges à répartir			Autres (7)		
Autres			Compte de liaison investissement		
Total II	809 847,29 €	843 459,48 €	Total I	886 213,81 €	997 509,79 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	76 366,52 €	154 050,31 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	57 967,03 €	105 635,28 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (4)			Réserves de compensation des déficits	79 631,96 €	168 612,33 €
Créances glissantes			Résultat excédentaire (4)	75 514,45 €	15 733,37 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	41 529,30 €	25 731,63 €
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Compte de liaison trésorerie (stable)		
Total IV	57 967,03 €	105 635,28 €	Total III	196 675,71 €	210 077,33 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	138 708,68 €	104 442,05 €
Fonds de roulement net global négatif	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement net global positif	215 075,20 €	258 492,36 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	61 695,49 €	79 948,73 €
Créances sur organismes payeurs, usagers	164 887,58 €	224 551,38 €	Dettes sociales et fiscales	0,00 €	1 537,54 €
Créances diverses d'exploitation		20 470,00 €	Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)		2 117,49 €	Produits constatés d'avance		2 500,00 €
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents	193,00 €	2 042,50 €
Autres			Autres	10,00 €	3 276,37 €
Compte de liaison d'exploitation			Compte de liaison d'exploitation		
Total VI	164 887,58 €	247 138,87 €	Total V	61 898,49 €	89 305,14 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	102 989,09 €	157 833,73 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0,00 €	0,00 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations	1 293,48 €	1 293,48 €
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
Compte de liaison trésorerie	113 379,59 €	101 952,11 €	Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Total VIII	113 379,59 €	101 952,11 €	Compte de liaison trésorerie		
Trésorerie positive (VIII-VII)	112 086,11 €	100 658,63 €	Total VII	1 293,48 €	1 293,48 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	1 146 081,49 €	1 298 185,74 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	1 146 081,49 €	1 298 185,74 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : établissements privés seulement

(5) : Etablissements publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FONCTIONNAIRE

Entre les soussignés :

La commune de Saint-Avé représentée par son Maire, Mme Anne GALLO, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal n°2019/XXXX du XX/XX/2019 d'une part,

Et :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Avé représenté par sa Vice- Présidente, Mme Marie-Pierre SABOURIN, dûment habilitée par délibération du Conseil d'Administration n°2019/XXXX du XX/XX/2019 d'autre part,

IL EST CONVENU CE QU'IL SUIIT :

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Après information préalable de l'assemblée délibérante, accord de M. ~~Adjoint~~ technique Principal de 1^{ère} classe et avis de la commission administrative paritaire du XXXX, la commune de Saint-Avé met à disposition l'intéressé auprès du centre communal d'action sociale de Saint-Avé dans les conditions fixées par la présente convention et en vertu notamment :

- de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63 ;
- du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

Dans le cadre de cette mise à disposition :

- M. ~~adjoint technique principal~~ de 1^{ère} classe exerce les fonctions de factotum dont les missions sont décrites dans la fiche de poste ci-jointe.
- M. ~~sera affecté à l'EHPAD de Saint-Avé, 2 Rue René CASSIN 56890 Saint-Avé~~

ARTICLE 2 : DURÉE DE LA MISE À DISPOSITION

M. ~~est mis à disposition~~ du CCAS de Saint-Avé pour une durée de un an à compter du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2020 inclus à raison de 17,5/35^{ème}.

La mise à disposition pourra être renouvelée par reconduction expresse pour des périodes de un an maximum.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'EMPLOI

L'organisation du travail de M. _____ est fixée par la directrice de l'EHPAD sous la responsabilité de la directrice du CCAS. _____

Les décisions relatives aux congés de maladie ordinaire, de congé de longue maladie, congé de longue durée et aux maladies et accidents imputables au service relèvent de la commune de Saint-Avé. _____

En ce qui concerne les demandes de congés annuels, un avis préalable sera demandé à la directrice de l'EHPAD.

Après avis du CCAS de Saint-Avé, la commune de Saint-Avé prend les décisions relatives aux temps partiel thérapeutique, congé d'adoption, de paternité, congé de formation professionnelle, congé pour validation des acquis de l'expérience, congé pour bilan de compétences, congé pour formation syndicale, congé de solidarité familiale, congé de présence parentale.

La commune de Saint-Avé prend également, après avis du CCAS de Saint-Avé, les décisions relatives au bénéfice du droit individuel à la formation et à l'aménagement de la durée de travail (cycle de travail, temps partiel...).

La commune de Saint-Avé continue de gérer la situation administrative de _____

ARTICLE 4 : RÉMUNERATION

La commune de Saint-Avé verse à M. _____ la rémunération correspondant à son grade.

ARTICLE 5 : PRISE EN CHARGE FINANCIERE / REMBOURSEMENT

Le CCAS de Saint-Avé rembourse le montant de la rémunération et les charges sociales versées par la commune de Saint-Avé à hauteur de la quotité de la mise à disposition.

Le CCAS de Saint-Avé supporte les dépenses occasionnées par les actions de formation dont il fait bénéficier l'agent.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS - DISCIPLINE

Le Maire exerce le pouvoir disciplinaire. Il peut être saisi par la présidente du CCAS.

ARTICLE 7 : MODALITÉS DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU FONCTIONNAIRE MIS À DISPOSITION

Le supérieur hiérarchique de M. _____ au sein du CCAS de Saint-Avé conduit l'entretien annuel pour ce qui concerne les fonctions relevant de la mise à disposition. Il donne lieu à un rapport transmis à M. _____ qui peut y apporter ses observations, puis est adressé à l'autorité territoriale de la commune de Saint-Avé en vue de l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

ARTICLE 8 : FIN DE LA MISE À DISPOSITION PAR ARRIVÉE À SON TERME

La mise à disposition de M. _____ prend fin au terme fixé à l'article 2 de la présente convention.

Lorsque cesse la mise à disposition, M. _____ est affecté sur le poste qu'il exerçait précédemment dans son service d'origine.

ARTICLE 9 : CESSATION ANTICIPÉE DE LA MISE À DISPOSITION

La mise à disposition de M. peut prendre fin avant le terme fixé à l'article 2 de la présente convention à la demande :

- /** de la commune de Saint-Avé,
- /** du CCAS de Saint-Avé,
- /** de M. .

dans un délai de 2 mois précédant la date sollicitée de fin de mise à disposition.

ARTICLE 10 : LITIGES

Tous les litiges concernant l'application de la présente convention relèvent de la seule compétence du tribunal administratif de Rennes, dans le respect des délais de recours.

Fait à Saint-Avé, le XXXX, en 2 exemplaires.

Pour la commune de Saint-Avé
Le Maire
Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne

Pour le CCAS de Saint Avé,
La Vice-Présidente du CCAS

Anne GALLO

Marie Pierre SABOURIN